



Paris, le 2 mars 2021

**MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL  
ET RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2020**

BNP Paribas informe le public que le Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel 2020 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 2 mars 2021 et qu'il y est répertorié sous le n° D.21-0086.

Il intègre :

- Le rapport financier annuel,
- Le rapport sur le gouvernement d'entreprise,
- Les informations relatives aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes.

Ce document en version française peut être consulté sur le site internet de BNP Paribas (<https://invest.bnpparibas.com/documents-de-reference>) et sur le site internet de l'AMF.